

**FEDERATION NATIONALE DES CENTRES DE SANTE**

Association

Siège social : 3 rue de Vincennes  
93100 MONTREUIL

---

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

\*\*\*\*\*

**FEDERATION NATIONALE DES CENTRES DE SANTE**

Association  
Siège social : 3 rue de Vincennes  
93100 MONTREUIL

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

\*\*\*\*\*

A l'assemblée générale de l'association FEDERATION NATIONALE DES CENTRES DE SANTE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés, ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences, que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 10 juin 2024

**FITECO,**  
Commissaire aux Comptes



Yannick GESLIN  
Associé